

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 77 - Août 2026



Nous vous rappelons que le GDS reste ouvert tout l'été de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. L'accueil téléphonique se fait de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Ces derniers jours nous avons eu des difficultés avec le standard téléphonique. Cela semble être réglé. Si vous avez des difficultés à nous joindre, envoyez-nous un mail à gds38@reseaugds.com et nous vous rappellerons dans les plus brefs délais.



A partir du 12/09/2026,
nouveau numéro de téléphone :
04 76 91 91 85

Au sommaire

Nouveau virus touchant les bovins : Ce que l'on sait pour l'instant.

FCO : Actualité sanitaire et vaccins gratuits à disposition.

DNC : Questionnaire.

Canicule : Rappel des restrictions et des bons gestes.

Agro Direct : Comment baisser la température dans les bâtiments ?

Fièvre de West Nile : Attention à vos équidés.

Nouveau virus touchant les bovins



Depuis la mi-juillet, le Nord-Est du pays et la Suisse sont touchés par un épisode de diarrhée sur les vaches laitières avec baisse de production. Les jeunes et les allaitantes semblent être épargnés.

Le virus vient également d'être détecté dans le Calvados et des suspicions sont également en cours dans d'autres départements : cette diffusion rapide peut être la conséquence de mouvements d'animaux ou des déplacements de vecteurs.

Les symptômes :

- Forte diarrhée sur les vaches laitières ;
- Episode fébrile non constant ou de courte durée ;
- Appétit conservé ou baisse d'ingestion de courte durée ;
- Chute de production de lait importante, qui semble transitoire puisque les vaches repartent en lait après 1 semaine ;
- Forte morbidité (30 % du troupeau atteint) mais faible mortalité (les animaux se remettent plutôt bien du passage du virus).

Le virus en cause : le virus SHAMONDA-Like:

Des études à l'école de Toulouse ont permis d'identifier un virus de la famille des Orthobunyavirus, à laquelle Schmallerberg appartient. Pour l'instant, il n'a pas de nom, donc vous entendrez parler du virus SHAMONDA-like.

Ce virus est transmis par des moucheron piqueurs (culicoïdes). C'est le même vecteur que pour la FCO ou la MHE.

Les bovins sont les hôtes principaux mais les petits ruminants et ruminants sauvages pourraient également être des hôtes, même si pour l'instant, nous n'avons aucun retour des éleveurs d'ovins ou de caprins.

Le principal impact de cette classe de virus est lié aux infections survenant pendant la gestation avec des malformations congénitales ou des avortements (c'était le cas pour Schmallerberg). Pour l'instant il est trop tôt pour que l'on ait un retour sur cette vague d'épidémie : l'impact sera visible cet hiver et ce printemps.

Ce n'est **pas une zoonose**.

Réglementation :

Les maladies de cette famille de virus ne sont pas réglementées. Aucune mesure de police sanitaire ne s'applique donc.

Analyses :

Pour l'instant, il n'y a pas de kit dans les laboratoires départementaux pour détecter le virus. Mais des kits devraient être déployer d'ici fin août. D'ici là, si vous avez des avortements, il est conseillé de demander au vétérinaire de congeler une partie de l'encéphale de l'avorton,

ou à défaut, un bout de placenta afin de pouvoir réaliser une PCR quand les tests seront disponibles.

Des tests sérologiques sont également en cours de commercialisation et devraient apparaître dans quelques mois.

Nous vous rappelons que pour tout avortement bovin, la visite du vétérinaire est obligatoire pour réaliser une prise de sang (servant à tester la brucellose, seule analyse obligatoire) et que ce déplacement, cette visite, la prise de sang et l'analyse Brucellose sont pris en charge par l'Etat. Du moment qu'une vache était diagnostiquée gestante et qu'elle ne l'est plus (chaleurs), c'est un avortement (même si vous n'avez pas retrouvé l'avorton).

Prévention :

Malheureusement, la lutte chimique contre les vecteurs a de nombreuses limites (coût, écologie et efficacité +/- marquée).

Pendant l'épisode FCO de 2024, les élevages qui s'en sont le mieux sortis sont ceux qui avaient rentré leurs animaux dans un bâtiment très ventilé mais aucune étude n'a confirmé ce constat de terrain.

Il n'existe pour l'instant aucun vaccin.

Pour retrouver toutes les informations à jour sur ce virus [Dernières infos sur le piégeage des culicoides](#) [Lutte contre les vecteurs](#)

Article du GDS 38

Piégeage des
culicoides

Ici

FCO

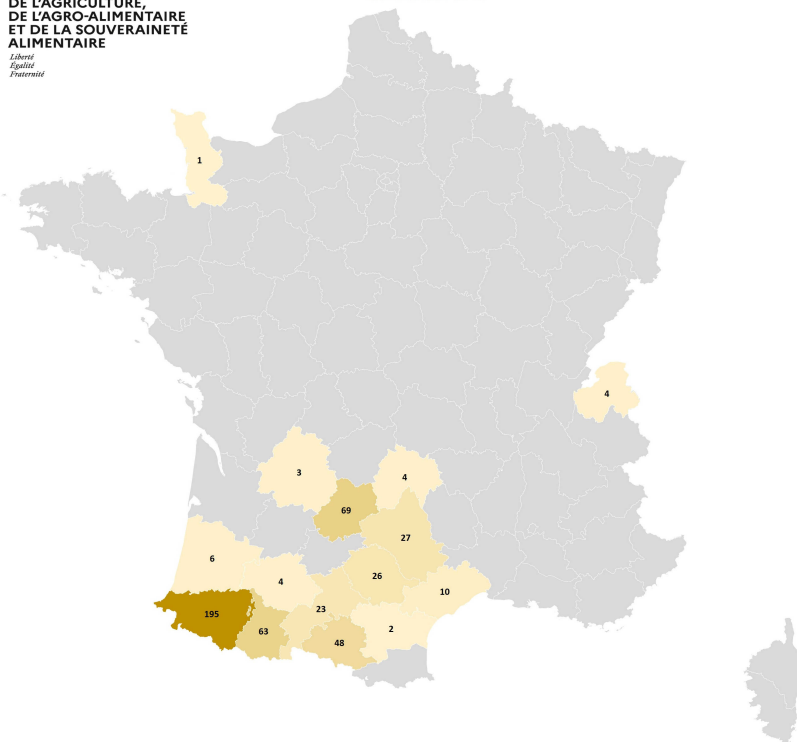


FCO 3

4 foyers de FCO 3 ont été confirmés en Haute-Savoie fin juillet. Rien de nouveau depuis 10 jours.

Attention, le 13 août un foyer de FCO 3 a été confirmé en Isère, dans le Nord du département. Le troupeau était vacciné et un seul bovin était malade dans l'élevage. Le foyer n'apparaît pas encore sur les cartes du ministère.

La FCO 3 a également été retrouvée en Corrèze et en Creuse. 483 foyers dans toute la France (principalement le Sud Ouest).



FCO 1

L'Espagne est touchée par la FCO 1 depuis plus d'un an maintenant. Pour rappel, l'Etat avait commandé l'an dernier des doses de vaccin FCO 1 pour faire un cordon sanitaire dans les Pyrénées. Fin juin, il a ouvert le stock de vaccin FCO 1 à l'ensemble des ovins, caprins et bovins de France. Le vaccin est gratuit. Seules 800 000 doses étaient disponibles. Pour l'instant aucun cas n'a été détecté en France.

FCO 8

Aucun cas en France n'a été détecté pour l'instant en 2026.

DNC : questionnaire d'une élève de BTS

Voici un questionnaire d'une élève (Marie Le Bricon) en BTS Métiers de l'Élevage au lycée agricole à Bourg-lès-Valence dans la Drôme, actuellement en stage au GDS de la Drôme.

Elle s'intéresse à la gestion de la crise de la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) et au ressenti des éleveurs. Dans ce cadre, elle a élaboré un questionnaire qui s'adresse aussi bien aux éleveurs ayant malheureusement eu des cas de DNC, qu'à ceux dont le cheptel n'a pas été touché mais qui a été impacté par la zone réglementée.

Grâce aux réponses obtenues, son objectif est de proposer des pistes d'améliorations dans la gestion de futures crises sanitaires.

Ce questionnaire est totalement **anonyme**, le temps estimé est de 10-15min, et il est accessible jusque fin août : <https://forms.gle/UFBxpVLeittU9v7M6>

Nous vous remercions par avance de l'aide précieuse que vous pourrez lui apporter pour concrétiser son projet.

Une nouvelle fois, un grand merci.

[Lien vers le questionnaire](https://forms.gle/UFBxpVLeittU9v7M6)

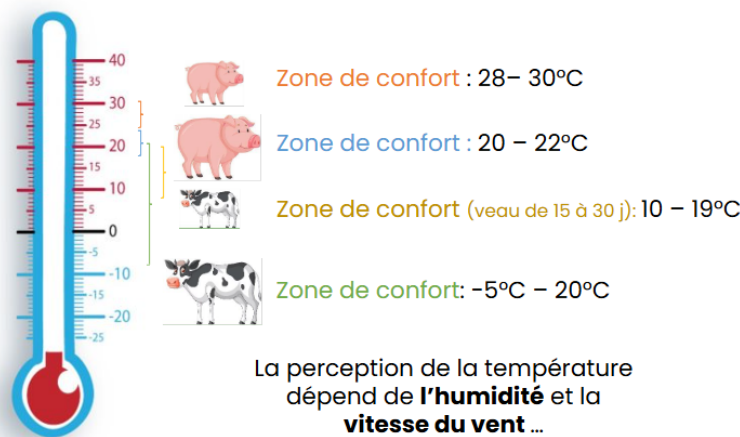
Canicule : rappel des restrictions et des bons gestes

L'Isère connaît actuellement sa 5^{ème} vague de canicule en 2026. Vos animaux souffrent aussi de la chaleur.

Vous connaissez les gestes et restrictions concernant les transports de bétail, voici un petit récapitulatif.

L'arrêté du 22 juillet 2019 précise qu'en cas de vigilance orange ou rouge canicule, le transport routier d'animaux réalisé entièrement sur le territoire national dans le cadre d'une activité économique est interdit de 13h à 18h sauf si le camion est équipé d'un double dispositif de ventilation et de brumisation, ou s'il concerne 3 animaux ou moins.

Pour rappel, les jeunes animaux sont plus sensibles au froid mais au-delà de 20°C pour les bovins, et au-delà de 22°C pour les porcs adultes, les animaux mettent en place des mesures de refroidissement.



Source : Chaire Bien-être animal, VetAgro Sup

Les bovins présentant des symptômes de stress thermique sont souvent debout pour mieux supporter la chaleur. Ils halètent (augmentation de la fréquence respiratoire) et transpirent. Ils se tiennent en groupe serré et peuvent devenir agités. Ils peuvent garder la bouche ouverte et respirer en tirant la langue.

La production laitière est affectée :

- quantitativement (secondaire à la baisse d'appétit) : une forte productrice peut perdre 10 à 40% de rendement.
- et qualitativement avec une baisse des taux et une augmentation des cellules.

La reproduction est également affectée avec une baisse de la fertilité.

=> Les bons gestes :

- augmenter l'eau disponible : assurez-vous d'un débit suffisant ; notamment si l'abreuvement provient d'une source qui peut voir son débit diminuer ou se tarir.
- comme la consommation de fourrage peut diminuer de 25%, il vaut mieux distribuer un fourrage de qualité, et plutôt le soir.
- fournir de l'ombre / une ventilation suffisante dans les bâtiments.

**RÉDUCTION DU STRESS
THERMIQUE**

en homogénéisant la température dans le bâtiment, le brasseur d'air limite les épisodes de stress thermique, connus pour affaiblir les défenses immunitaires du troupeau

**MOINS D'HUMIDITÉ
STAGNANTE**

une bonne circulation d'air limite l'accumulation d'humidité en bâtiment, un facteur favorisant le développement de pathogènes respiratoires

BRASSEURS D'AIR

Un air mieux régulé en bâtiment, c'est un troupeau moins exposé au stress et aux risques sanitaires liés à la chaleur.

**DIMINUTION DES RISQUES
RESPIRATOIRES**

un air mieux brassé réduit la concentration de gaz (ammoniac notamment) et de particules en suspension, deux facteurs aggravants pour les voies respiratoires des animaux

**MOINS DE TENSION ENTRE
ANIMAUX**

en période de forte chaleur, l'inconfort thermique peut accentuer les comportements agressifs ou les bousculades autour des points d'eau ; un air mieux régulé limite ces tensions

MEILLEURE PRISE ALIMENTAIRE

un animal moins stressé thermiquement conserve un appétit plus stable, ce qui limite les carences pouvant fragiliser son immunité

**Fièvre de West Nile**



Rappel concernant la maladie

La Fièvre De West Nile = Fièvre du Nil occidental est une maladie due à un virus de la famille des Flaviviridae. Le virus est asymptomatique chez les oiseaux qui sont donc le réservoir. Il est transmis par les moustiques. L'être humain ou les chevaux peuvent être atteints, mais sont des culs-de-sac épidémiologiques : en étant à leur tour piqués par des moustiques, ils ne peuvent pas transmettre la maladie.

Symptômes : inexistants la plupart du temps. Moins de 10 % des chevaux vont déclarer des symptômes après une incubation de 3 à 15 jours mais les symptômes sont alors graves : troubles nerveux avec ataxie et faiblesse générale allant jusqu'à la mort dans la moitié des cas.

Répartition de la maladie

Le virus est très largement présent en Asie, Australie, Afrique et Amérique du Nord.

Initialement présent en Europe, autour de la Méditerranée, sa distribution est de plus en plus marquée vers le Nord, avec une détection en Belgique sur des oiseaux et des chevaux aux Pays-Bas en 2025.

En 2026, la maladie a également été détecté pour la première fois chez des chevaux en Belgique et en Espagne.

En France, en 2026, 4 cas humains ont été déclarés et 31 cas équins ont été détectés en Haute Corse, Vaucluse et Aude. D'autres foyers sont en cours de notification : Gironde, Vendée, Aude, Bouches-du-Rhône, Pyrénées-Orientales et Gard.

=> Dans toute l'Europe, ce sont 223 cas humains (dont 139 en Italie) et 23 équidés déclarés depuis le mois de mars.

Prévention

Des vaccins existent, avec une protection dès 4 semaines après la primo vaccination (la primovaccination comprend 2 injections à 4 à 6 semaines d'intervalle).

Attention si vous devez participer à des événements avec vos chevaux dans les départements touchés.

Plus d'informations sur le site du RESPE

Farago



DÉSINFECTION BÂTIMENT D'ÉLEVAGE

Produits de désinfection AGRO DIRECT
(kenosan et erazer cox) et désinfection
réalisée par FARAGO 38



Isère
Votre expert en hygiène

145 ESPACE TROIS FONTAINES - 38140 RIVES
TÉL : 09 74 50 85 85 - CHOIX 4
MAIL : FARAGO38@FARAGOFRANCE.FR

Veille sanitaire

DNC

Toujours aucun foyer détecté en France depuis le 2 janvier 2026. Nous vous rappelons que l'ensemble des animaux situés en zone vaccinale doit être revacciné d'ici le 31 décembre 2026.

=> Les élevages de l'ex ZR 1 qui n'ont pas revacciné au printemps devront le faire à la rentrée des animaux à l'automne ;

=> Les élevages de l'ex ZR 2 vont réaliser les rappels des animaux à l'automne ;

=> Attention, les veaux qui étaient sous immunité colostrale sont à revacciner entre 3 et 6 mois. Passé cet âge, le délai d'acquisition d'immunité de 28 jours s'applique.

Si aucun cas n'est détecté en 2026, la vaccination deviendra interdite au 1er janvier 2027 afin d'espérer une disparition des zones en septembre 2027.

En Sicile, 10 foyers ont été détectés dont un élevage qui avait refusé la vaccination depuis 2025. Les autres foyers étaient vaccinés et seuls les veaux présentaient des signes cliniques. Dans un élevage, les animaux étaient porteurs de nombreuses tiques. Nous ne

savons pas si les tiques présentes auraient pu jouer un rôle dans la résurgence de la maladie.

Clavelée

La maladie virale (due à un poxvirus, un cousin de la DNC) est réglementée A-D-E dans la LSA donc à éradication obligatoire. La transmission se fait par contact direct ou indirect (par le jetage, la salive ou l'exsudat des vésicules). La clinique se caractérise par de la fièvre, de l'abattement et la présence de papules/nodules sur tout le corps. Elle peut entraîner la mort (jusque 80% des agneaux). L'impact chez les caprins est moindre mais entretient la maladie (des pertes importantes de lait sont toutefois à noter).

Depuis le début de l'année 2026, 278 foyers ont été détectés, principalement chez des ovins, notamment en Grèce (159 foyers) et en Macédoine du Nord.



Figure 2. Localisation des foyers de clavelée en Europe et en Turquie (maladie enzootique dans le pays) depuis le 01/01/2026. Les foyers détectés lors des quatre dernières semaines sont en rouge foncé. Ceux détectés il y a plus de quatre semaines sont en rouge clair. Attention, certains points peuvent être superposés (source : Commission européenne ADIS le 10/08/2026).

Fièvre Aphteuse

La fièvre aphteuse est la maladie animale la plus contagieuse qui existe. Elle touche les bovins, ovins, caprins et les porcins. Le virus se retrouve dans toutes les sécrétions des animaux contaminés. Les porcins multiplient énormément le virus et les bovins expriment beaucoup les signes cliniques.

La maladie est endémique en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient. Depuis le début de l'année, 287 foyers ont été détectés en Europe, principalement en Grèce sur l'île de Lesbos, au large des côtes turques (166 foyers) et à Chypre (121 foyers). Une deuxième campagne de vaccination en avril 2026 a permis de ralentir l'épidémie qui s'est pratiquement stoppée depuis la mi-juin.

Peste des petits ruminants

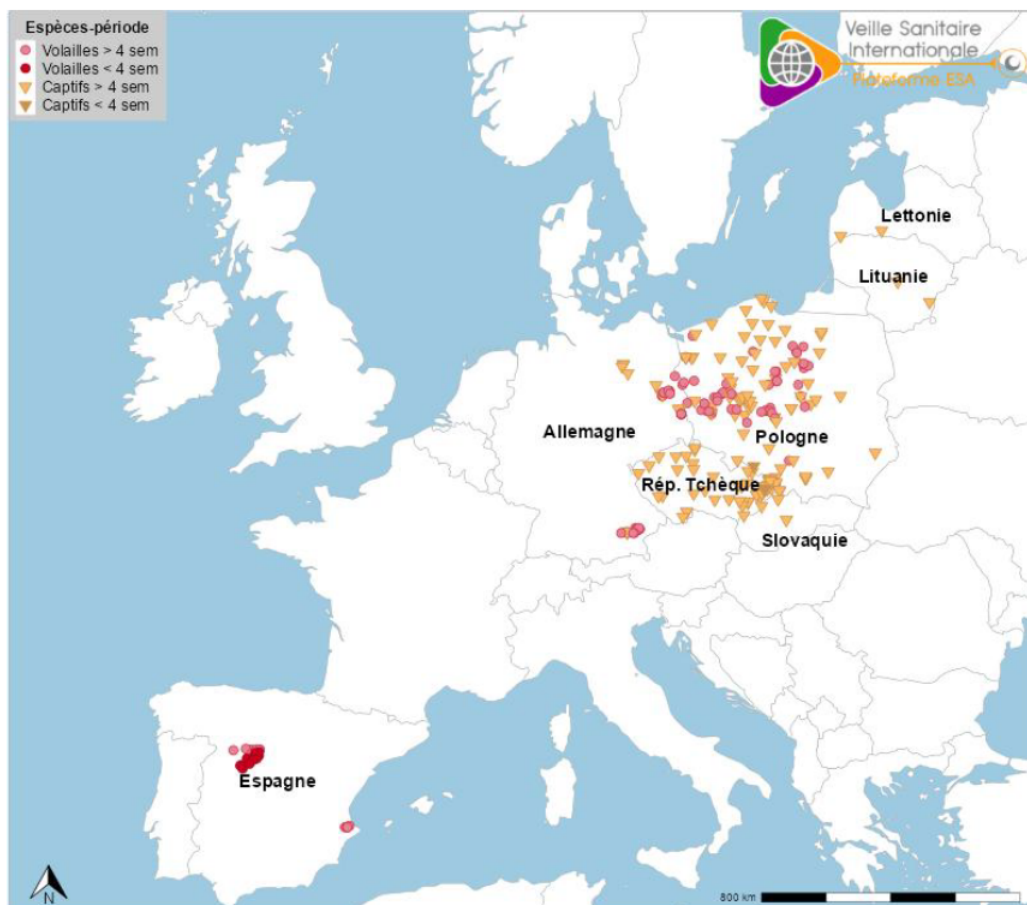
La peste est également classée A-D-E. Elle atteint les petits ruminants domestiques et sauvages et se transmet par inhalation de gouttelettes émises lors de la toux et des éternuements des animaux infectés. Les symptômes sont une forte fièvre et un abattement sévère, des sécrétions oculaires et nasales avec une pneumonie et de fortes diarrhées. La mort est l'issue la plus fréquente mais certains animaux peuvent développer que peu de signes cliniques.

Depuis le début de l'année, ce sont 22 foyers domestiques détectés en Croatie (13 foyers), Roumanie et Albanie.

Maladie de Newcastle

C'est une maladie A-D-E touchant les oiseaux et une zoonose mineure (conjonctivite). Les oiseaux touchés présentent des signes respiratoires (éternuements, toux) et des signes nerveux (tremblements, paralysie des ailes et pattes, torticolis) ainsi que des diarrhées. La mortalité est variable et peut atteindre 100%. Les oiseaux sauvages peuvent également être asymptomatiques.

Depuis le début de l'année, 284 foyers ont été détectés en Europe, essentiellement en Pologne (119 foyers) et en Allemagne (70 foyers).



Peste Porcine Africaine

La France est toujours indemne de PPA. Depuis le 01 janvier, en Europe, ce sont 593 foyers domestiques et 6 052 cas sauvages, principalement dans l'Est de l'Europe. 3 de nos voisins sont impactés (Espagne, Italie et Allemagne).

L'Espagne qui a détecté son premier foyer en novembre 2025, compte maintenant 375 sangliers morts soit 66 foyers dans un rayon de 10 km autour du premier foyer.

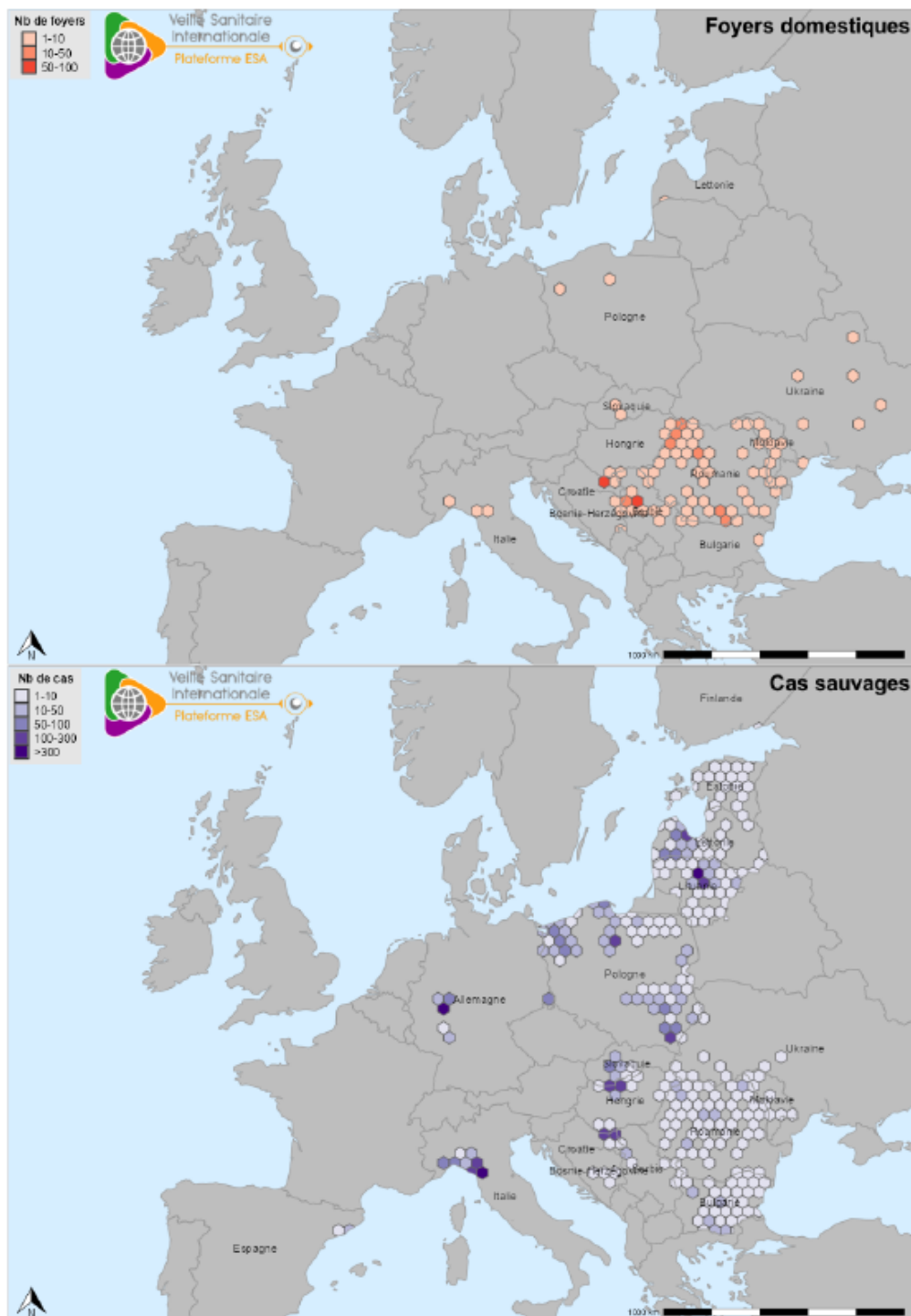


Figure 3. Densité des foyers domestiques (haut) et des cas en faune sauvage (bas) de PPA en Europe ayant été détectés entre le 01/01/2026 et le 09/08/2026 (sources : Commission européenne ADIS le 10/08/2026 et WAHIS-OMSA le 07/08/2026).

[Plus d'informations sur le site de la plateforme ESA](#)

Nous sommes présents sur Facebook et Instagram. N'hésitez pas à nous suivre pour rester informés de toute l'actualité du GDS 38.



145 espace des 3 fontaines , 38140, Rives

09 74 50 85 85

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)